

Déclaration liminaire du CTL du 22/09/22

Monsieur le Président,

Les élus **Solidaires Finances Publiques 43** ne cacheront pas leur déception suite au report de la visite prévue initialement le 27 septembre prochain de notre Directeur Général Adjoint M MAGNANT. Ce report à une date ultérieure, novembre espérons le, nous laisse perplexes. Si ce report a pour objectif de nous indiquer que Monsieur le Directeur Adjoint est très occupé sachez que nous n'en doutons pas, nous le sommes tout autant et pourtant chacun d'entre nous avait accepté de trouver du temps à lui accorder. Le mépris affiché envers chacun d'entre nous démontre une fois encore le manque de considération pour les petits départements.

A l'heure où des formations obligatoires sont dispensées à vos agents, leur assénant d'être bienveillants, assertifs et empathiques lors de leur communication écrite auprès des « clients » de la DGFIP dans le but de cocher toutes les cases du questionnaire de satisfaction, **Solidaires Finances Publiques 43** attend avec impatience de connaître la déclinaison des neufs engagements du référentiel Services Publics + auprès des agents eux même. En effet si cette charte concerne le public de la DGFIP, nos managers auraient tout intérêt à s'inspirer de cette dernière avant de communiquer auprès des agents. Pour les moins assidus d'entre nous, ou les plus occupés, la plateforme « SERVICE PUBLICS + » est un espace en ligne permettant au public de noter le service rendu par les agents avec en prime un partage d'expérience. Cet outil pourrait parfaitement être décliné pour afficher la satisfaction et l'expérience des agents de l'administration mettant ainsi en avant une vitrine beaucoup moins reluisante que celle mise en avant sur les affiches de recrutement. Il y a fort à parier que cette campagne de recrutement tout azimute affichée partout en prendrait un sacré coup. Il est navrant de constater que le sentiment de défiance des agents, décrié par notre Direction ne serve pas de leçon et que les mêmes erreurs de manque d'empathie et de pédagogie soient répétées sans cesse ayant pour résultat la colère et l'incompréhension de vos agents. Il serait bon de rappeler aux cadres de notre Département que « la carotte fonctionne mieux que le bâton » pour motiver ses troupes.

Et en parlant de carotte, monsieur le Président, face à une inflation galopante qui pourrait atteindre 7 % pour l'année, les revalorisations de ces derniers mois sont nettement insuffisantes pour vivre dignement. Seulement 3,5 % d'augmentation de la valeur du point d'indice de la Fonction publique et +4 % pour les retraites. Ces augmentations sont loin de combler l'inflation et de rattraper la baisse du pouvoir d'achat dû au gel du point d'indice depuis des années.

Aujourd'hui, les réponses apportées par l'administration sont provocatrices, car elles n'instituent que le mérite en matière de rémunération. Autrement dit, de la compétition entre agents et une individualisation sans précédent de notre rémunération ou encore « le bâton » afin de rajouter du stress aux conditions de travail délabrées par les réformes successives.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques 43 s'oppose à tout dispositif de rémunération au mérite !

Sur ce sujet, osons supposer que vous nous indiquerez ne pas être décisionnaire en la matière, nous en sommes conscients et au-delà du fait de faire remonter nos revendications auprès de la centrale il serait bon, monsieur le Président de ne pas oublier que la « reconnaissance » vantée suite à la crise sanitaire peut également s'inscrire en local. Car selon le Larousse la reconnaissance est un sentiment qui incite à se considérer redevable envers la personne de qui on a reçu un bienfait. Elle peut donc et doit s'inscrire chaque jour, partout et à tous les niveaux de la hiérarchie ! Elle ne constitue pas seulement une récompense financière mais peut se démontrer de nombreuses manières. Pourquoi pas une initiation au golf pour tous vos agents ? Enfin ce n'est qu'une idée...

Pour en revenir à l'ordre du jour de ce CT, qui ne l'oublions pas précède la refonte de nos instances avec un avenir incertain à ce jour de la qualité de la représentation malgré les élections professionnelles de cette fin d'année, forcés de constater que ce dernier fait encore mention d'une « réforme » avec le transfert des taxes d'urbanisme à la DGFIP. Et ce n'est qu'un aperçu de toutes les réformes à venir dans toutes nos missions, l'automatisation de la mise à jour de la taxe d'habitation au 01/01/2023, les changements d'applications comptables au sein des SIP, le foncier innovant, la fin de l'application DDR3 au 31/12/2022 par D2C pour laquelle aucune formation n'a, à ce jour, été programmée.,... sont d'autant plus de sujet que vous auriez dû nous présenter aujourd'hui, car ils ont un impact direct sur le fonctionnement des services et sur le moral des agents. Mais nous n'en parlerons pas aujourd'hui, après tout le 1^{er} janvier nous semble tellement loin. N'oublions pas pour autant d'y revenir car pour vos agents le 1^{er} janvier c'est demain.

Vos élus Solidaires Finances Publiques 43 en CTL : PONS Guillaume/ GABRIEL Frédéric/
MONTMORY Stéphanie/ BILLON Noémie-Lucie/ DUCROQUET Angélique/ DO
CARMO Jean-Louis